

Nous ne sommes pas ici pour nous pencher sur ces négociations, mais nous savons tous fort bien que si celles-ci n'aboutissent à aucun résultat concret, notre sort collectif sera menacé, quelle que soit l'ampleur des progrès accomplis ici même. Le passé nous enseigne sur quelle prémisse fonder notre action si nous voulons garantir le succès des négociations - bilatérales ou multilatérales - sur le contrôle des armements et le désarmement.

Le renforcement de la sécurité mutuelle est l'unique façon d'en arriver à un contrôle des armements et à un désarmement véritables. Comme le Premier ministre Trudeau le soulignait à l'occasion de la deuxième session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, la sécurité ne peut plus être une affaire purement nationale à l'époque où nous vivons. Toute tentative de s'assurer des avantages aux dépens les uns des autres est vouée, tôt ou tard, à l'échec. Plus qu'une simple affaire d'armes, la sécurité est aussi une question de perception et de confiance. Lorsque chaque camp pose des gestes que l'autre juge menaçants, la méfiance s'installe ou s'accroît. L'action appelle la réaction et, au bout du compte, ni l'un ni l'autre camp ne réalise des gains sur le long terme. L'on s'essouffle de part et d'autre, et les rapports politiques s'enveniment. Les négociations sur le contrôle des armements ne permettront d'échapper à ce danger que si les parties acceptent pour objectif fondamental une sécurité mutuelle accrue plutôt que l'avantage unilatéral. Il s'ensuit que toute tentative d'une puissance en vue d'élaborer une politique fondée sur l'hypothèse qu'une guerre nucléaire peut être gagnée nourrit l'insécurité mutuelle.

C'est peut-être là une évidence, mais elle a directement rapport à la situation actuelle. Les origines et l'évolution des pourparlers sur les forces nucléaires de portée intermédiaire le prouvent.

En 1977, l'Union soviétique a commencé à déployer le missile SS-20. Cette nouvelle menace à l'endroit de plusieurs États membres européens de l'Alliance de l'Atlantique Nord n'a évidemment pas manqué de troubler cette dernière. Par ailleurs, l'Union soviétique et les États-Unis travaillaient, à l'époque, à la codification d'un équilibre des armes nucléaires intercontinentales.

En décembre 1979, les membres de l'OTAN, y compris le Canada, ont pris ce qu'il est convenu d'appeler la